



Mes parents s'ont malades il n'y a que moi

Par **refuge**, le **29/09/2011** à **21:58**

Bonjour,

j'ai un grave probleme nous sommes 3 enfants mon pere qui a 83 ans est tres malade ma mere a 78 ans et elle n'est guere mieux a l'heure actuelle il ce trouve que

mes deux autres soeurs ce decharges completement d'eux elles ne vont plus les voir

moi j'habite a presque 900kms et je fais de mon possible pour aller les voir je suis monter a paris 7 fois depuis decembre 2010 et je ne le regrette pas je fais mon devoir d'enfants mais pour les 2 autres ce n'est pas normal alors ma question est la suivante coment je peut les obliger a s'occuper elles aussi de nos parents je tiens a preciser que une habite a 1h30 de paris et l'autre a 500metres merci de votre reponse

Par **mimi493**, le **29/09/2011** à **23:24**

non, vous ne pouvez pas. La seule obligation d'un enfant est de participer à une pension alimentaire SI les parents sont dans le besoin.

Faites-les déménager près de chez vous